

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS 2008

Présenté à la Fédération des étudiantes et étudiants  
du Centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM)

Par  
Mélodie Lagacé, présidente d'élections 2008

Le jeudi 13 mars 2008

Université de Moncton

# Rapport de la présidence d'élections 2008

## Table des matières

Introduction .....	3
Suivi des recommandations de l'année précédente .....	3
Remarques sommaires .....	5
Calendrier électoral .....	9
Résultats électoraux .....	9
Recommandations .....	10
Infractions à la loi électorale.....	12
Conclusion .....	13

Annexe I : Lettres des mises en candidature incluant les listes des signatures d'appui des candidats

Annexe II : Communications diverses de la présidence d'élections à chacun des candidats

Annexe III : Horaire des élections et format du débat distribués aux candidats par la présidente d'élections

Annexe IV : Résultats fournis par le DGT

Annexe V : Tableaux sommaires des votes par candidat

Annexe VI : Lettre de la présidence d'élections à certains candidats, infraction à la loi électorale

### **Introduction**

Ce rapport présentera un compte rendu des élections 2008 de la FÉÉCUM et abordera plus spécifiquement le déroulement, le vote et les résultats. De plus, ce rapport présentera mes appréciations et mes recommandations en tant que présidente d'élections afin d'améliorer et faciliter le processus d'élections de la FÉÉCUM. C'est dans l'objectif que le rapport soit lu par tous ceux qui ont des questions quant au déroulement du processus électoral et des élections de la FÉÉCUM 2008.

J'aimerais remercier tous les employés de la FÉÉCUM pour leur aide exceptionnelle à la préparation des élections. Il va sans dire que leur travail a été indispensable au bon déroulement des élections. J'aimerais également remercier l'équipe de CKUM et du Front pour leur travail incroyable lors des élections. Je suis très contente d'avoir travaillé avec des équipes aussi professionnelles et organisées.

## Rapport de la présidence d'élections 2008

Finalement, j'aimerais remercier et féliciter personnellement tous les candidats et les gérants de campagne pour leur travail exceptionnel. Je suis très choyée d'avoir travaillé avec des gens aussi courtois, responsables et dynamiques ! Merci et félicitations à vous tous !

### **Suivi des recommandations de l'année précédente**

Avant de commencer mon mandat en tant que présidente d'élections, j'ai révisé les recommandations de la présidente d'élections de l'année dernière, Caroline McNally, et j'ai adopté des résolutions par rapport à chacune de ses recommandations.

**Recommandation 1 : Que les nouveaux membres du Conseil d'Administration considèrent une révision et restructuration de la loi électorale.** Plus spécifiquement, élaborer certains articles, ainsi qu'une meilleure définition des termes, par exemple, vu la difficulté de déterminer la définition adéquate de « message électronique », surtout avec le développement de sites Web tels que *Facebook* et *Myspace*. Pour la publicité sur l'Internet, il y a une contradiction dans la loi électorale. Elle oblige l'approbation de tous les messages électroniques, mais en même temps, toute la publicité faite hors du campus n'est pas assujettie à la loi électorale. Il est également obligatoire qu'un article soit ajouté par rapport à la procédure à entreprendre lorsqu'un poste n'a reçu aucune candidature. Aussi, le C.A. doit réviser les tâches de la présidence d'élections durant les élections des représentants des facultés. En dernier lieu, la loi électorale devrait être divisée en différentes sections afin d'en faciliter la lecture, tel un plan / table de matières pour la loi électorale.

**Résolution :** Il faudra définitivement procéder à la révision et à la modification de la loi électorale. Bien que l'un des objectifs de rédaction de la loi soit que celle-ci soit rédigée dans un langage aussi simple que possible pour ne pas créer d'ambiguïté, certains passages devront être clarifiés et élaborés davantage, vu les difficultés que nous avons rencontrées en cette campagne. La loi devra définitivement contenir une table des matières ou plan. Les dispositions devront être mieux regroupées par sujet, voire ordre d'idées. Je suggère une section plus élaborée sur les infractions à la loi électorale. Je suggère fortement qu'un processus d'appel formel relativement aux infractions soit mis en place. Je laisse au C.A. la tâche d'en élaborer les modalités et détails.

Cette année était la première année où la présidence d'élections était responsable de créer et maintenir un site de réseautage tel que *Facebook*. Beaucoup de questions ont été posées relativement à ce qui pouvait être ou ne pas être fait sur ce site. Il devient très difficile d'établir tous les paramètres et de gérer le tout. Je suggère donc qu'un site officiel des élections soit créé pour que chaque candidat ait la chance égale d'y afficher sa plateforme et de participer aux discussions. Toutefois, je suggère de laisser libre cours aux candidats qui ont des profils personnels sur de tels sites de réseautage. Il s'avère impossible pour la présidente d'élections de tout contrôler ce qui se passe dans l'espace web. De plus, la collaboration des candidats quant au maintien du site officiel est fortement encouragée, car elle rend celui-ci plus intéressant.

**Recommandation 2 : Que les médias étudiants reçoivent une pénalité s'ils ne suivent pas les directives de la loi électorale.** Pendant trois années consécutives, il y a eu un problème avec la présentation des publicités dans le journal étudiant. Ceci est très frustrant et injuste

## Rapport de la présidence d'élections 2008

pour les candidats et la présidence d'élections. Mme McNally avait suggéré une possibilité d'une pénalité aux médias étudiants qui enfreignent la loi électorale.

**Résolution :** Cette année, nous avons fourni des directives plus détaillées pour la présentation des affiches pour le Front, telles que les dimensions et le contenu. Toutes les publicités pour le Front devaient passer par la présidente pour approbation. La présidente se chargeait ensuite d'acheminer les publicités au Front. Nous avons aussi travaillé en collaboration avec l'équipe du Front, plus particulièrement la graphiste, afin de régler les problèmes au fur et à mesure. Je recommande cette collaboration, car elle facilite grandement le processus. Il faudrait d'ailleurs ajouter dans la loi électorale l'heure limite pour la publicité dans le Front. Les candidats se devront donc de respecter strictement ce délai s'ils veulent que leur publicité soit publiée dans le Front.

**Recommandation 3 : Que la prochaine présidence d'élections évite l'édifice Jeanne-de-Valois lors de la tournée des facultés.** À cause des aménagements de la salle, la présentation des candidats n'est pas efficace. Mme McNally suggérerait à la prochaine présidence d'élections d'éviter cette faculté, ainsi que l'édifice Rémi-Rossignol.

**Résolution :** Après discussion avec Michel Albert, directeur des communications de la FÉÉCUM, nous avons décidé de faire la tournée dans l'édifice Rémi-Rossignol (Sciences). Nous trouvons que nous rejoignons un assez grand groupe de personnes. Toutefois, nous avons travaillé de près avec CKUM, pour qu'un microphone et des haut-parleurs soient fournis afin d'améliorer la qualité sonore. Cela s'est assez bien déroulé et les gens semblaient assez attentifs vu la qualité du son.

### Remarques sommaires

Avant cette rencontre, j'ai envoyé un courriel aux candidats indiquant certains aspects des élections afin qu'ils arrivent à la réunion prêts et informés. Ce message est placé en annexe (Annexe II). La rencontre avec les candidats est essentielle pour informer les participants de la procédure électorale et de s'assurer de leur compréhension de la loi électorale et de distribuer la documentation pertinente. Aussi, cette rencontre est une première occasion pour les candidats et leur gérant de rencontrer les autres participants avec qui ils vont vivre le processus électoral. Il serait important de ne pas oublier d'inviter des représentants de CKUM et du *Front* à assister à la réunion. En ce qui me concerne, je n'ai pas eu à le faire, car ils étaient présents eux-mêmes à la réunion. Je recommande qu'une personne de CKUM explique le déroulement de l'entrevue à la radio et avertisse les candidats sur les questions préparées par les médias étudiants.

Bien que cette réunion dans les années passées fut faite le vendredi à 16h30 tout de suite après la mise en candidature, cette année, elle a eu lieu le samedi à midi. Je trouve que de cette façon, il y a amplement de temps à donner toute l'information. De plus, si les candidatures manquent d'informations, celles-ci peuvent être ajoutées ou modifiées avant cette réunion. À la réunion, les candidats ont reçu l'horaire de la période électorale (Annexe III). L'ordre des candidats lors de la tournée des facultés, du débat et de l'entrevue à CKUM a été établi et accepté par les candidats plus tard.

## Rapport de la présidence d'élections 2008

### *Approbation des pancartes*

Il y a eu deux périodes établies pour l'approbation des pancartes des candidats lors de la fin de semaine. Toutefois, j'ai été disponible le dimanche de 12h à 19h. À la demande des candidats, des heures additionnelles de rendez-vous ont été établies. Les candidats ont commencé à afficher leurs pancartes approuvées dès 18h00 le dimanche 11 février. Je tiens toutefois à souligner qu'à des fins pratiques, les candidats devraient faire leurs affiches assez à l'avance. Certains candidats ont expérimenté des délais assez longs avec les centres de photocopies et d'impression comme *Staples*.

Le jeudi 15 février, des personnes de la faculté d'Administration et de la faculté des Sciences m'ont annoncé que plusieurs pancartes affichées dans leur faculté avaient été vandalisées et enlevées.

### *La tournée des facultés*

Pour trois jours, les candidats ont présenté leur plateforme électorale dans une faculté désignée durant l'heure du midi. La tournée s'est arrêtée à la faculté d'Administration, à l'édifice Rémi-Rossignol, et à la faculté des Arts. Tous les candidats avaient un temps maximum de trois minutes pour présenter leur discours. Certains ont dépassé ce temps, bien qu'ils aient été avisés. Par respect pour l'auditoire, je n'ai coupé aucun candidat. Mais pour les années à venir, je suggère fortement que la présidence d'élections approuve le discours à l'avance, chronomètre les discours et ne se gêne pas pour interrompre un candidat qui dépasse le temps prévu. Ceci est pour s'assurer que tout le monde ait le temps de prononcer son discours avant midi, vu l'horaire des cours, et de donner une chance égale à tous.

La première journée (le lundi 12 février) s'est bien déroulée. Une foule attentive en Administration a écouté les discours au salon étudiant. Certains candidats ont dû monter sur une table afin de rejoindre tout le monde. La deuxième journée (le mardi 13 février) s'est également bien déroulée. Il y avait beaucoup de gens à la rotonde. La troisième et dernière journée de la tournée (le mercredi 14 février) s'est déroulée à la faculté des Arts. Bien que le début des discours fut retardé, il y avait néanmoins une grande foule dans la cafétéria qui a écouté les discours. Toutefois, je suggère pour les années à venir que les discours soient faits au premier étage (au bas des escaliers) et non en bas à la cafétéria. Bref, la tournée s'est très bien déroulée. Tous les candidats étaient présents à l'avance et prêts à tous les jours.

### *Le débat électoral*

Le débat électoral s'est déroulé au bar étudiant l'Osмосe pendant l'heure du dîner le jeudi 23 février. Cette année, le débat a été diffusé sur les ondes de CKUM/*Radio J*, leur ayant accordé ma permission. Je trouve que la diffusion du débat sur les ondes de CKUM est une bonne façon de rejoindre le plus de gens possible. Il y avait environ 100 personnes à l'Osмосe et plusieurs personnes ont participé à la période de questions.

## Rapport de la présidence d'élections 2008

Le professeur de droit, Nicholas Lambert, a modéré le débat. Le format du débat était semblable à celui de l'année précédente. Toutefois, il y avait quelques modifications, dont aucun discours d'ouverture et de fermeture, excepté pour le poste non contesté. Les candidats se présentaient rapidement avant de poser l'une de leurs trois questions. Le candidat pouvait diriger sa question à un ou plusieurs candidats. Celui-ci avait, par la suite, un droit de réplique de 30 secondes. Chaque candidat alternait en posant une question à la fois. Ensuite, la foule pouvait poser trois questions (1 minute et 30 secondes pour répondre), visées à un ou plusieurs candidats. Si l'intérêt se manifestait, la foule pouvait poser une ou deux autres questions.

### *Le journal étudiant Le Front*

Il y a eu deux éditions spéciales du journal étudiant *Le Front* qui étaient consacrées aux élections. Les entrevues et les publicités des candidats ont été incluses dans l'édition du mercredi 20 février, tandis que l'édition spéciale élection du jeudi 28 février présentait les résultats du vote et une photo du nouvel exécutif.

### *La radio étudiante CKUM*

Les candidats ont participé à des entrevues pendant une émission spéciale d'*Awaye à Maison* le vendredi 22 février. Je n'étais pas présente à l'émission, mais les employés de CKUM ont suivi l'ordre des candidats qui leur avait été remis. Chaque candidat était interviewé pendant que les autres étaient isolés dans les locaux du *Front*. Tous les candidats ont répondu à trois questions préparées par les animateurs. L'équipe de la radio a fait un excellent travail afin de promouvoir le vote de façon neutre. Ils ont produit des publicités pour les événements de la campagne électorale et ils les ont annoncées régulièrement.

### *Le vote et le dévoilement des résultats*

Le scrutin électronique a débuté le lundi matin (25 février) dès 8h30 et s'est terminé mardi soir à 16h30. Encore une fois, le vote était en ligne et a été compilé par le DGT. Lors des journées de vote, il était très important d'encourager les étudiants à voter afin d'obtenir notre objectif de la participation étudiante. Michel Albert a recruté des gens qui ont distribué des pages expliquant les étapes du vote partout au campus lors des journées d'élections. Certains de ces étudiants ont été payés 25 \$ par jour, tandis que d'autres ont choisi de faire ce travail à titre de bénévole.

Le dévoilement du vote a été planifié pour 19h30 au Tonneau. Par contre, les résultats ont seulement été présentés vers 19h45. L'annonce des résultats finaux par faculté a été présentée une fois les statistiques compilées.

Par souci de transparence et d'impartialité, je tiens à souligner une erreur technique de la part du DGT et leur système informatique de vote en ligne. Nous avons été informés que le 26 février, certains étudiants pouvaient voter sans même être des étudiants éligibles. Trente-trois (33) étudiants à temps partiel ont donc été capables de voter sur Maniweb. Toutefois, le système est capable de faire la comparaison entre le nombre de NI (matricule)

## Rapport de la présidence d'élections 2008

qui ont voté et le nombre de NI qui sont membres de la FÉÉCUM et d'ainsi éliminer les votes illégaux. Une liste de noms a par ailleurs été fournie à cet effet. Je recommande donc à la prochaine présidence d'élections d'apporter une attention particulière à ce problème et de toujours faire cette comparaison.

### *Les élections dans les facultés*

Pour une troisième année, la FÉÉCUM a tenté de planifier des élections uniformes dans les facultés afin de profiter d'une publicité uniforme. Certains conseils étudiants ont choisi d'organiser leurs élections indépendamment de la FÉÉCUM. La responsabilité de la présidence d'élections était d'agir en tant que personne ressource pour les présidences d'élections des facultés. Mes coordonnées ont été distribuées aux conseils étudiants. Toutefois, en raison d'une éventuelle grève, la plupart des conseils étudiants ont effectué leurs élections avant le congé de mars. Aucun conseil étudiant ne m'a approché pour demander de l'aide dans la supervision de leurs élections. De plus, certains conseils ont pris l'initiative de nommer une personne en charge des élections. Je recommande à tous les conseils d'essayer d'adopter cette pratique qui aide à rendre le processus électoral plus légitime.

### **Calendrier électoral**

\*SVP voir Annexe

### **Résultats électoraux**

Dans la soirée du mardi 26 février 2008, de par les pouvoirs qui m'étaient confiés par la loi électorale de la FÉÉCUM, je, Mélodie Lagacé, présidente des élections, déclarais élus :

Mme. Tina Robichaud à la présidence

M. André Cormier à la vice-présidence exécutive

Mme. Amélie Friolet-O'Neil à la vice-présidence interne

Mme. Rachel Chiasson à la vice-présidence services et activités sociales

M. Justin Robichaud à la vice-présidence académique

Également, je suis heureuse d'annoncer que notre taux de participation cette année a dépassé celui de l'année dernière, soit 33.13%.

### **Recommandations générales**

**Recommandation 1 : Que les nouveaux membres du Conseil d'Administration considèrent une restructuration majeure de la loi électorale.** Vu les circonstances entourant la présente élection, soit le retrait de la candidature d'un candidat pour le non-respect de la loi électorale, je pense qu'il est primordial que le C.A. révise et restructure la loi électorale au cours de la prochaine année. Je recommande d'ailleurs qu'on retienne les services d'un juriste pour faire une révision finale.

**Recommandation 2 : Que la présidence d'élections ne soit en charge que du site officiel des élections.** Voir la discussion plus haut à cet effet.

**Recommandations diverses :**

PUBLICITÉ ET MÉDIAS DE COMMUNICATION

- En ce qui concerne les résidences sur le campus, je recommande que les candidats contactent personnellement la gérance au service de logement afin de recevoir son approbation pour faire n'importe laquelle publicité que ce soit.
- Qu'il y ait une communication accrue de la part des candidats avec les facultés pour se renseigner sur les modalités d'affichage.
- Que la présidence d'élections considère se rendre à la cafétéria de l'édifice Taillon lors de la tournée des Facultés.
- Que toute publicité additionnelle à celle prévue par la loi électorale soit permise, telle que des publicités supplémentaires à la radio, mais que si des frais y sont reliés, que le candidat les assume.
- Qu'une photo de groupe à des fins publicitaires soit prise par l'équipe du *Front* lors de la rencontre initiale et puisse être utilisée pendant la campagne.

CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES

- Vu les coûts élevés d'impression couleur et photocopie, augmenter le montant remboursable pour les dépenses lors de la campagne électorale (actuellement, 50% des dépenses jusqu'à un maximum de 75\$).
- Considérer rembourser les gérants de campagne pour certaines dépenses.

PROMOTION DU VOTE

- Considérer placer des kiosques avec des ordinateurs dans chaque faculté et au Centre étudiant pour encourager les étudiants à voter et rémunérer des personnes pour s'occuper de ces kiosques.
- Considérer rendre obligatoire que les candidats placent les étapes complètes pour voter en ligne sur Maniweb sur au moins une de leurs affiches.

POLITIQUE VERTE

- Qu'une politique verte soit adoptée dans la loi électorale. Par exemple, on devrait peut-être considérer le nombre d'affiches papier par candidat ou exiger l'utilisation de papier recyclé ou recyclable.

EFFICACITÉ DU PROCESSUS D'APPROBATION

- Qu'un logo électronique : ÉLECTIONS FÉÉCUM-APPROUVÉ, soit développé afin que la présidence d'élections puisse apposer celui-ci avant l'impression des affiches, ce qui éviterait d'estampiller individuellement chaque affiche après impression.



## Rapport de la présidence d'élections 2008

### CLARIFICATION DU PROCESSUS D'APPROBATION ET DE LA LOI ÉLECTORALE

-Que lorsque la présidence d'élections fait l'approbation de publicité des candidats, qu'une attestation écrite de la conformité des affiches soit produite.

-Qu'on se penche sur la question de qui peut envoyer des courriels relativement aux candidats. Par exemple, est-ce qu'un conseil étudiant peut envoyer un courriel à sa faculté pour supporter un certain candidat?

-Qu'il y ait une section dans la loi électorale exclusivement sur l'éligibilité des candidats.

-Que les candidatures soient soumises en format électronique et papier.

### DGT-TECHNOLOGIE

-Que les personnes qui votent ne soient pas en mesure d'appuyer sur le bouton *Terminer le sondage* lorsqu'elles vote. Plusieurs personnes ne terminent pas le sondage, ce qui fait perdre des votes aux derniers candidats de la liste.

### **Commentaires généraux relativement aux candidats :**

J'aimerais souligner que les candidats ont contribué au bon déroulement du processus électoral en donnant des suggestions, commentaires ou en soulevant des lacunes ou irrégularités pendant le processus. La collaboration des candidats a été appréciée et est fortement recommandée afin d'améliorer le déroulement. En tant que présidente d'élections, j'ai réalisé que la communication avec les candidats est clé pour assurer un bon déroulement.

### **Infractions à la loi électoral**

Ce rapport n'a pas pour but d'élaborer sur les circonstances entourant la révocation de la candidature de M. Luc Bérubé, celles-ci ayant fait l'objet d'une discussion et examen approfondis lors d'un CA spécial le samedi 23 février. Pour toutes précisions, prière de consulter les lettres mises en Annexe.

Tina Robichaud n'a pas eu droit à un remboursement de ses frais de campagne électorale car elle n'a pas respecté l'article 016 de la loi électorale : « Toutes les affiches et les messages électroniques doivent être approuvés par la présidence d'élections. » Je lui ai donc écrit un courriel lui expliquant l'infraction et ses conséquences.

En ce qui concerne les sanctions dans l'éventualité d'un bris de la loi électorale, celles-ci devront faire l'objet d'une étude approfondie lors d'un CA. Toutefois, je tiens à citer un extrait du rapport d'élections 2005 à cet effet :

*Suite à la recommandation émise par la présidence d'élections 2004, Martin Doiron, le conseil d'administration de la FÉÉCUM a modifié la loi électorale pour inclure des sanctions*

## Rapport de la présidence d'élections 2008

*dans l'éventualité d'un bris de la loi électorale. Cette modification est un excellent ajout qui vient répondre à un manque que présentait la loi électorale.*

### **Plainte formelle**

J'ai reçu une plainte formelle de Mme Sylvie Blain, professeure au Département des Sciences de l'éducation, relativement à un modèle d'affiche du candidat Justin Robichaud. Mme Blain affirmait que plusieurs professeurs étaient d'opinion que les écriteaux sur l'affiche (*Vos profs ne sont d'aucune aide...*) ne transmettaient pas un message clair et qui semblaient attaquer personnellement et injustement le corps professoral. Mme Blain a demandé à rencontrer le candidat personnellement et à ce que le candidat enlève ses affiches. Le candidat a pris l'initiative personnelle d'enlever ses affiches et à rencontré Mme Blain pour discuter de la situation. Son gérant de campagne, M. Mathieu Picard, a également discuté avec Mme Blain de la situation.

### **Conclusion**

Je tiens à féliciter les 10 candidats pour des campagnes menées dans le respect de la loi électorale. Je crois avoir exercé mes fonctions dans l'impartialité et au mieux de mes capacités, vu les circonstances entourant la révocation de la candidature d'un candidat.

Afin d'aider les prochaines personnes qui rempliront les fonctions de la présidence d'élections, j'ai préparé un dossier comprenant plusieurs documents et communications pratiques qui seront déposés au bureau de la FÉÉCUM pour référence future.

Finalement, je souhaite au nouvel exécutif un très bon mandat et une année très enrichissante.

**Mélodie Lagacé**

Présidence des élections de la FÉÉCUM 2008

## Rapport de la présidence d'élections 2008

### **Annexe I : Lettres des mises en candidature incluant les listes des signatures d'appui des candidats**

\*Voir dossier papier sur les élections 2008.

### **Annexe II : Communications diverses de la présidence d'élections à chacun des candidats**

Monsieur, Madame

Premièrement, permettez-moi de vous remercier de votre intérêt envers la FÉÉCUM. L'implication de leaders, comme vous, fait une grande différence pour le mouvement étudiant et contribue également à représenter et faire avancer les intérêts des étudiants.

Je vous écris afin de vous donner quelques détails concernant la campagne électorale et l'élection dans son ensemble.

Il y aura une réunion des candidats aux bureaux de la FÉÉCUM au Centre étudiant, le vendredi 15 février à 16h30. Cette rencontre aura pour but de réviser la loi électorale et de répondre à vos questions.

À la réunion des candidats, une photo sera prise de chacun et chacune pour le site Internet et le vote en ligne. Habillez-VOUS et peignez-vous comme vous le jugez approprié. Aucune photo personnalisée ne sera acceptée.

#### **La loi électorale est votre bible et elle sera suivie à la lettre!**

L'approbation des affiches électorales se fera lors des journées du 16, 17 et 18 février. Je serai à la FÉÉCUM le samedi 16 février, entre 12h et 14h et le dimanche 17, entre 12h et 13h pour estamper **vos affiches originales**. En ce qui concerne le 18 février, prière de prendre un rendez-vous avec moi par courriel ou en personne. À noter que toute affiche non estampée sera enlevée et détruite sans préavis.

Vous pouvez toujours m'appeler ou m'envoyer un courriel afin de faire approuver d'autres affiches ou d'autres promotions pendant la campagne électorale.

Vous devez envoyer votre publicité pour le journal étudiant Le Front à mon adresse courriel avant midi le dimanche 17 février pour que je puisse l'approuver. Vous avez droit à ¼ de page (6.158 x 6 pouces). Lorsque votre publicité sera approuvée, je l'acheminerais au Front moi-même.

## Rapport de la présidence d'élections 2008

Nous vous demandons d'essayer d'inclure les procédures du vote sur vos publicités. À cet effet, je vous fournirai un exemple.

Vous pouvez commencer à placer vos affiches à 18h00 le dimanche 17 février, en respectant les différentes politiques d'affichage des facultés et écoles. Essayez de placer vos affiches à des endroits stratégiques et dans la mesure du possible, près de celles des autres candidats.

Aucune affiche ou promotion n'est permise dans L'Osmose. Toutefois, la promotion verbale est acceptée.

Il y aura une tournée des facultés et écoles le lundi 18 (Administration), le mardi 19 (Sciences) et le mercredi 20 février (Arts).

Le débat électoral aura lieu le jeudi 21 février dès 11h15 à l'Osmose et sera animé par un professeur.

CKUM / Radio J prépare une émission spéciale sur les élections. Vous serez invité à y participer. Le personnel de la radio communiquera avec vous pour vous donner plus de détails.

Le mardi 26 février, avant l'annonce des résultats, tous les candidats et gérants de campagne doivent se rencontrer au bureau de la FÉÉCUM, à 16h00, afin d'enlever les affiches. Je ferai une tournée générale du campus avec quelques employés de la FÉÉCUM pour vérifier, par la suite, si toutes les affiches ont été enlevées.

Le vote en ligne commence le 25 février à 8h30 et se terminera le 26 à 18h00.

25% de la population étudiante doit avoir voté pour que l'élection soit valide, il faut donc faire sortir le vote! Dites au plus de gens possible de voter. Il n'y a pas d'excuse, ce n'est vraiment pas compliqué de le faire sur Maniweb.

Les résultats vous seront communiqués entre 19h30 et 20h00 à L'Osmose le 26 février.

\*\*\*Vu la situation actuelle, les négociations en cours et l'éventualité d'une grève, au cas où une grève serait déclenchée, je communiquerai avec vous dans les plus brefs délais pour vous expliquer la situation et les procédures à suivre.

### **IMPORTANT**

\*Prière de ne faire aucune publicité sur des sites de réseautage tels que Facebook. En tant que présidente d'élections, il me revient de créer un site pour les élections et de veiller à

## Rapport de la présidence d'élections 2008

son bon fonctionnement. Je vérifierai régulièrement sur ces genres de site s'il y a eu quelle que publicité que ce soit pour les élections de la FÉÉCUM. Ceux qui créent des sites ou blog sans mon autorisation s'exposent aux sanctions mentionnées dans la Loi électorale.

Merci de votre compréhension. À noter que ceci est pour faire en sorte que chacun des candidats ait une chance égale et que personne ne soit désavantagé.

### **BONNE CHANCE ET BONNE CAMPAGNE.**

Si vous avez d'autres questions à n'importe lequel moment, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel au [eml9520@umoncton.ca](mailto:eml9520@umoncton.ca)

ou par téléphone (si urgent) au 872-2370

Mérodie Lagacé,  
Présidente d'élections

### **Annexe III : Horaire des élections et format du débat distribués aux candidats par la présidente d'élections**

#### **Période électorale**

**Vendredi 15 février** : Réunion des candidats

**Samedi 16 février** : approbation des affiches – 12h -14h à la FÉÉCUM

**Dimanche 17 février** : approbation des affiches – 12h – 13h à la FÉÉCUM

## Rapport de la présidence d'élections 2008

Vous pouvez placer vos affiches dès 18h00.

Vous devez envoyer votre publicité pour le journal étudiant Le Front à mon adresse courriel avant midi.

**Lundi 18 février** : Tournée des facultés - Faculté d'Administration

**\*\*\* L'ordre sera le suivant :** À déterminer

**Mardi 19 février** : Tournée des facultés –Faculté des Sciences

**\*\*\* L'ordre sera le suivant :** À déterminer

**Mercredi 20 février** : Tournée des facultés - Faculté des Arts

**\*\*\* L'ordre sera le suivant :** À déterminer

**Judi 21 février** : Débat à l'Osrose à 11h15

**\*\*\* L'ordre sera le suivant :** À déterminer

**Vendredi 22 février** : Entrevue à CKUM, émission spéciale à 16h30

**\*\*\* L'ordre sera le suivant :** À déterminer

**Samedi 23 février et Dimanche 24 février:** Repos (optionnel).

**Lundi 25 février** : journée d'élections

**Mardi 26 février** : journée d'élections

Tous les candidats et gérants de campagne doivent se rencontrer au bureau de la FÉÉCUM, à 16h00, afin d'enlever les affiches.

Si vous ne pouvez pas être là, vous devez me présenter une lettre désignant votre substitut pour la journée.

# Rapport de la présidence d'élections 2008

Dévoilement des résultats à l'Osmose entre 19h30 et 20h00

Mélodie Lagacé  
Présidente d'élections  
872-2370, [eml9520@umoncton.ca](mailto:eml9520@umoncton.ca)

## PROCÉDURES POUR DÉBAT

### JEUDI 21 FÉVRIER 11h15 À L'OSMOSE

\*Chaque candidat n'aura pas plus de une minute pour répondre à la question.

Les candidats auront droit à une réplique de 30 secondes (aux candidats), après que les autres candidats aient répondu à la question.

Voici des exemples de questions potentielles (préparez-vous en conséquence) :

1-Pourquoi serais-tu le candidat idéal pour ce poste?

2-Qu'est-ce que tu penses que tu pourrais accomplir de plus que les autres candidats?

3-Pourquoi les étudiants devraient-ils voter pour toi au lieu des autres candidats?

4-Qu'est-ce que la FÉÉCUM représente pour toi?

5-Qu'est-ce que tu penses des dossiers chauds de la FÉÉCUM, tels que la Commission sur l'éducation postsecondaire, la situation à l'Osmose (plus de mineur)? Quelle importance accordes-tu à ces dossiers? Qu'est-ce que sera ta contribution à ces dossiers si tu es élu?

## **HORAIRE**

### **VP EXÉCUTIF**

1- André Cormier

### **VP SOCIAL**

2-Maryssa Richard

3-Rachel Chiasson

### **VP ACADÉMIQUE**

4-Marie Saadé

### **VP INTERNE**

7-Éric Pitre

8-Amély Friolet-O'Neil

9-Christien Goguen

### **PRÉSIDENTE**

10-Luc Bérubé

## Rapport de la présidence d'élections 2008

5-Daniel LeBlanc

11-Tina Robichaud

6-Justin Robichaud

### **Annexe IV : Résultats fournis par le DGT**

\*Voir dossier papier sur les élections 2008.

### **Annexe V : Tableaux sommaires des votes par candidats**

\*Voir dossier papier sur les élections 2008.

### **Annexe VI : Lettre de la présidence d'élections à certains candidats, infraction à la loi électorale**

#### 1<sup>er</sup> avertissement à M. Luc Bérubé

Bonsoir Luc,

Lorsque tu m'as montré ton croquis aujourd'hui à la dernière minute, je t'ai dit que je n'estampillerais pas tes banderoles. Mais tes affiches doivent être estampillées (je t'ai clairement indiqué cela dans un courriel) Je pensais que tu allais me contacter après qu'elles seraient imprimées. Tu devras donc demain, après ton discours, passer dans chaque faculté et estampiller tes affiches (mais non banderole) toi-même ou ton gérant. Sinon, tes affiches seront enlevées et détruites demain soir.

Aussi, tu n'as pas mis les procédures complètes de Maniweb pour le vote et tu as mis Votez Luc (c'est comme si c'était dans les procédures). Ça porte trop à confusion. Tu ne m'as pas montré cela ce midi ou demandé des questions. Tu devras donc imprimer les procédures complètes et les coller par-dessus ce que tu as actuellement.



## Rapport de la présidence d'élections 2008

Si cela n'est pas fait demain 17h, tu n'auras pas le droit au remboursement de tes frais pour ta campagne.

Si rien de cela n'est fait d'ici vendredi, je n'aurai d'autre choix de que d'enlever ta candidature.

Les règles sont les règles, je suis prête à faire certaines exceptions, mais je ne peux pas laisser passer ceci.

Merci a l'avance pour ta coopération.

Mélodie Lagacé

### 2<sup>e</sup> avertissement-Lettre de révocation de la candidature de M. Luc Bérubé

Le 20 février 2008

M. Luc Bérubé

c.c. Patrick Cyr, Gérant de campagne

#### **Objet : Retrait de votre candidature au poste de la présidence**

Monsieur,

A la suite de réflexions après de nombreuses discussions et consultations, je désire vous aviser que je retire officiellement votre candidature au poste de la présidence de la FÉECUM.

Après maints avertissements écrits et verbaux de ma part, il semble que vous n'avez pas corrigé la situation ou même tenté de le faire, même si vous avez dit que vous alliez le faire.

Vous êtes en infraction de la Loi électorale :

Premièrement, pour ne pas avoir fait estampiller vos affiches.

Deuxièmement, pour avoir placé des procédures non conformes (Maniweb) sur vos affiches.

Troisièmement, pour ne pas avoir fait approuver votre publicité dans le FRONT tel que prévu.

## Rapport de la présidence d'élections 2008

D'ailleurs je vous ai avisé personnellement de la situation concernant vos affiches, étant donné que je n'ai pas les coordonnées pour rejoindre votre gérant (vous n'avez pas mis celles-ci sur votre lettre de candidature, tel que demandé)

Je vous ai même donné la chance (ce que j'aurais pu ne pas faire), d'estampiller vos affiches le 19 Février, en vous remettant personnellement l'estampille officielle de la FÉÉCUM. Cela n'a pas été fait.

Vous m'avez abordé pour discussion devant les autres candidats et l'auditoire, juste avant le début des discours en Arts, ce qui a eu pour effet de retarder de quinze minutes l'horaire des discours. Pendant cette discussion, j'ai pu remarquer que vous n'accordez pas d'importance au respect de la Loi électorale et procédures. Je pense que vous ne savez pas non plus être respectueux envers la présidente d'élections, ainsi que comprendre son rôle.

D'ailleurs, dans notre conversation de ce soir (20 février), vous m'avez clairement indiqué que les procédures de la Loi ne faisaient aucun sens à vos yeux. Peut-être ne font-elles pas de sens à vos yeux, mais j'ai toutefois le mandat de les appliquer et faire respecter. J'ai fait preuve d'une patience exemplaire jusqu'à maintenant, en vous accordant même des privilèges que d'autres candidats n'ont pas eus.

Sachez M. Bérubé, qu'il y a une ligne claire entre l'application libérale de la Loi électorale et ce qui serait une inégalité pour les autres candidats. Vous laissez poursuivre votre campagne de cette façon ne serait pas juste envers les autres candidats. De plus, je pense que cela ne serait pas dans le meilleur intérêt des étudiants et étudiantes de la FÉÉCUM.

Prière de ne plus communiquer avec les candidats ou gérants de campagne pour semer la panique à propos de leurs affiches ou toutes autres questions. J'ai reçu des courriels m'indiquant que vous avez dit que peut-être je questionnerais la légitimité de leurs affiches, car je l'avais fait pour vous. Contrairement à vous, ces étudiants m'ont consultée tout au long du processus et ont reçu une approbation formelle de leurs affiches. Par ailleurs, sachez, M. Bérubé, que je peux très bien m'acquitter de mes tâches de présidente d'élections et, par conséquent, juger de la conformité des affiches ou non. Vous auriez plutôt dû vous concentrer sur votre propre campagne électorale.

Sur ce, prière de ne plus me communiquer avec moi par téléphone. Si vous voulez discuter de la situation, svp utiliser le courriel pour prendre un rendez-vous.

Mélodie Lagacé,  
Présidente d'élections de la FÉÉCUM